

Nomination de Michael O’Keeffe au poste de président-directeur général de Champion Iron Limited

Montréal et Toronto, 3 octobre 2014 : Le conseil d’administration de Champion Iron Limited (ASX : CIA, TSX : CIA) (« Champion » ou « CIA ») a le plaisir d’annoncer la nomination de Michael O’Keeffe au poste de président-directeur général de l’Entreprise, avec effet immédiat. M. O’Keeffe conservera son poste actuel de président exécutif de Champion.

Décidée lors de la réunion du conseil d’administration qui s’est tenue hier, cette nomination fait suite à la démission de Thomas Larsen, qui a pris la direction de Cartier Iron Corporation (« Cartier Iron ») le mois dernier. M. Larsen a quitté ses fonctions de président-directeur général et d’administrateur de l’Entreprise à l’issue de l’assemblée générale annuelle du 29 août 2014, mais il continuera d’exercer en sa qualité de conseiller auprès du président-directeur général du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

M. O’Keeffe occupe le poste de président exécutif de Champion depuis l’annonce de la fusion de Mamba Minerals et de Champion Iron Mines Ltd en 2013. Il a rejoint l’Entreprise après une longue et fructueuse carrière dans les secteurs minier et des métaux, au cours de laquelle il a notamment occupé les postes suivants :

- Président de Mamba Minerals de 2012 à 2013; il a notamment levé en 2014 10 millions de dollars pour l’entité Champion issue de la fusion
- Président exécutif de Riversdale Mining Limited (« Riversdale ») de 2004 à 2011
- M. O’Keeffe a dirigé la croissance de Riversdale, depuis le stade de petite société minière ayant une capitalisation boursière de 7 millions A\$ jusqu’à son acquisition par Rio Tinto pour 4 milliards A\$
- Au cours de cette période chez Riversdale, M. O’Keeffe a levé environ 780 millions A\$
- M. O’Keeffe a occupé la fonction d’associé directeur chez Glencore Australia (Pty) Limited de 1995 à 2004

Les administrateurs sont convaincus que la nomination de M. O’Keeffe contribuera à la livraison immédiate de programmes à l’appui du développement de l’atout majeur de Champion : le projet Consolidated Fire Lake North (« Fire Lake »).

Dans son double rôle de président exécutif et de président-directeur général, M. O’Keeffe poursuivra sa mission consistant à faire avancer le développement de Fire Lake, tout en gérant la participation de Champion à l’initiative du gouvernement du Québec pour le développement d’une troisième voie ferrée dans la Fosse du Labrador.

Le gouvernement québécois a annoncé plus tôt cette année la mise en réserve d’un montant de 20 millions de dollars dans le cadre de son Plan Nord à l’étude de la solution optimale qui permettrait aux sociétés minières de la Fosse du Labrador d’accéder aux ports en vue de servir le marché international de façon compétitive.

En sa qualité de président exécutif et de président-directeur général, M. O’Keeffe veillera à ce que Champion soit représenté en tant qu’usager potentiel de la nouvelle liaison ferroviaire et garantira en ce faisant que les actionnaires de Champion tirent parti de l’excellent potentiel offert par un système multi-usagers.

Le conseil d’administration a décidé, sous réserve de l’approbation des actionnaires, laquelle sera demandée lors de la prochaine assemblée des actionnaires, d’émettre 1 000 000 d’options sur les actions ordinaires de Champion pour une contrepartie nulle et un prix d’exercice de 0,30 A\$ par action. Ces options seront émises en vertu du système des primes de Champion Iron et seront acquises en trois tranches égales sur une période de trois ans à compter de la date d’émission. L’acquisition des options dépendra de la poursuite du service, des progrès satisfaisants d’une étude de faisabilité avec éventuel concours bancaire se rapportant au projet Fire Lake North Project pendant la période de trois ans et de la réalisation satisfaisante d’une étude de faisabilité avec éventuel concours bancaire avant le terme du délai des options. Les modalités et conditions d’emploi de M. O’Keeffe chez Champion demeurent inchangées par rapport à celles énoncées dans le Rapport annuel du 31 mars 2014.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Michael O’Keeffe, président exécutif, au +1 (514) 316-4858

Pour toute demande de la part des médias et des investisseurs, veuillez communiquer avec :

Bill Kemmery, Fortbridge, au +61 400 122 449 ou bill.kemmery@fortbridge.com

À PROPOS DE CHAMPION IRON LIMITED

Champion, compagnie d'exploration et d'exploitation du fer, possède des bureaux à Montréal, à Toronto et en Australie et se consacre à l'exploitation de ses ressources importantes de fer dans la fosse du Labrador, située dans la province de Québec. Champion détient une participation de 100 % dans Fermont Iron Holdings, qui comprend également le projet phare de Consolidated Fire Lake North se situant dans le plus important bassin ferrifère en exploitation au Canada, tout près de mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité.

Le projet Consolidated Fire Lake North est situé à la frontière nord de la mine Fire Lake exploitée par Arcelor Mittal et 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs National Resources dans le Nord-Est du Québec. Le conseil de gestion et comité consultatif de Champion est composé de professionnels possédant l'expérience en exploitation et prospection minières nécessaire à la construction, à la mise en route et à l'exploitation de la future mine Consolidated Fire Lake North.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez visiter notre site Web à www.championiron.com.

Le présent communiqué de presse contient certaines informations qui peuvent constituer des « informations de nature prospective » selon les lois canadiennes applicables aux valeurs mobilières. Les informations de nature prospective incluent, mais ne sont pas limitées, à des déclarations sur les opérations dans les projets de l'Entreprise, incluant ses projets en coentreprise. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables, sont sujettes à des risques connus ou inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements prévus pourraient varier matériellement de ce qui avait été exprimé ou sous-entendu par ces énoncés prospectifs, incluant les risques identifiés dans les formulaires annuels d'information de Champion, les rapports de gestion et les autres dépôts réglementaires en matière de valeurs mobilières de Champion qui ont été soumis au moyen de SEDAR (y compris sous la rubrique « Facteurs de risque » à cet égard) et le risque que l'Arrangement ne soit pas conclu ou, si l'Arrangement est conclu, les incertitudes liées à la fusion entre Champion et Mamba ainsi que la capacité à exploiter les possibilités de croissance. Il n'existe aucune assurance que ces énoncés soient précis, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ce qui avait été prévu dans ces informations de nature prospective. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces informations prospectives. Toutes les informations de nature prospective de Champion contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur les renseignements accessibles au moment de la formulation de ces énoncés et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction de Champion et sur les informations disponibles pour la direction au moment de la formulation de ces énoncés. Champion n'est aucunement tenu d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, résultant de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf obligation légale.

Le présent communiqué a été élaboré par Champion Iron Limited et aucun organisme de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans le présent document.

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122512>